Dernière mise à jour : le 01-09-2026

INSTITUT DE LA PROVIDENCE

DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

ÉLÈVES ET RESPONSABLES LÉGAUX

Nous vous demandons de prendre connaissance et de tenir compte des informations mentionnées ci-dessous.

1. Préambule

La présente déclaration vous informe de la manière dont l'Institut traite[1] les données à caractère personnel[2] des élèves et de leurs responsables légaux dans le cadre de ses missions d'enseignement et d'éducation. Ces données sont utilisées pour assurer la scolarité de l'élève, communiquer avec les familles et respecter les obligations légales de l'établissement. Ce, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

2. Responsable du traitement effectué sur vos données

Le Comité d'Enseignement Annonciades d'Heverlee ASBL (Avenue de l'Aviation 72, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, numéro d'entreprise : 0432.621.384) est responsable du traitement des données à caractère personnel visées par la présente déclaration.

Établissement concerné : Institut de la Providence, Rue des Déportés 42, 1200 Woluwe-Saint-Lambert.
Contact : 02 770 09 46. secondaire@providence1200.be

Notre Délégué à la Protection des Données[3] ou DPO : p.malenga@basicplus.be Square de la Paix d'Angleur 28/01, 4031 Angleur.

3. Type de données personnelles que nous traitons

Dans le cadre de ses missions, l'Institut peut être amené à traiter les catégories de données suivantes :

Données d'identification et de contact : nom, prénom, date de naissance, adresse, coordonnées de contact, informations relatives aux responsables légaux, composition de ménage, ainsi que toute information administrative nécessaire à l'inscription et au suivi de la scolarité.

L'Institut collecte également les informations nécessaires à la sécurité et au bien-être de l'élève, telles que l'identité des responsables légaux, les modalités d'autorité parentale, ainsi que les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

[1] Par traitement des données : on entend toute collecte, copie, utilisation, enregistrement, organisation, échange, communication, conservation, publication, effacement, destruction, … des données personnelles.

[2] Par données à caractère personnel ou données personnelles ou encore données : on entend toute information permettant d'identifier une personne physique : telle qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou via plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

[3] Le règlement (UE) n° 2016/679 (RGPD) nous oblige à désigner un Délégué à la Protection des Données. Sa mission première est de veiller à ce que notre établissement traite les données à caractère personnel de ses élèves, son personnel, de ses fournisseurs ou de toute autre personne dans le respect des règles applicables en matière de protection des données.

Numéros d'identification attribués par les autorités : numéro du registre national, numéro d'élève et autres identifiants administratifs requis par la réglementation applicable.

Données financières et administratives : informations nécessaires à la gestion des frais scolaires, de la facturation, des assurances et des autres obligations administratives de l'établissement.

Données relatives à la santé et à la sécurité : informations strictement nécessaires à la protection de la santé de l'élève, à la gestion des urgences, aux besoins spécifiques, aux aménagements utiles à la scolarité et à la sécurité pendant le temps scolaire et lors des activités organisées par l'Institut.

Données utiles au suivi scolaire, pédagogique et éducatif : ces informations sont collectées ou établies par l'équipe éducative, la direction ou les responsables légaux afin d'assurer le bon déroulement de la scolarité de l'élève, notamment pour :

- L'évaluation des apprentissages et le suivi pédagogique de l'élève
- L'accompagnement éducatif et l'organisation de la vie en classe
- La mise en place d'aides, de remédiations ou d'aménagements adaptés aux besoins spécifiques de l'élève
- Le suivi des absences, des retards et, le cas échéant, des mesures éducatives ou disciplinaires
- L'organisation des activités scolaires, des sorties, des fêtes et des événements de l'Institut.

Données relatives à la communication avec les familles : informations échangées dans le cadre des contacts entre l'Institut et les responsables légaux, par exemple via les courriers, les courriels, les réunions, les appels téléphoniques, les plateformes numériques ou les autres outils de communication utilisés par l'Institut.

Images et supports visuels : dans certains cas, des photographies ou des vidéos peuvent être réalisées dans le cadre des activités scolaires ou de la vie de l'établissement, dans le respect des règles applicables et, lorsque cela est requis, sur la base du consentement des responsables légaux.

4. Les finalités que nous poursuivons (pourquoi traitons-nous vos données)

Les données à caractère personnel sont traitées uniquement dans la mesure nécessaire à l'accomplissement des missions de l'Institut. Elles sont utilisées pour des finalités administratives, pédagogiques, éducatives, organisationnelles et de sécurité.

Elles sont notamment utilisées pour :

- Gérer l'inscription, la réinscription et le dossier administratif de l'élève ;
- Assurer le suivi pédagogique, éducatif et organisationnel de sa scolarité ;
- Permettre une communication efficace avec les responsables légaux ;
- Garantir la santé, la sécurité et le bien-être de l'élève durant le temps scolaire ;
- Organiser les cours, les activités pédagogiques, les sorties scolaires et les événements de l'Institut ;
- Mettre en place, lorsque cela est nécessaire, les aménagements ou accompagnements adaptés aux besoins spécifiques de l'élève ;
- Respecter les obligations légales, réglementaires et administratives applicables à l'établissement ;
- Assurer, si nécessaire, la continuité de la scolarité de l'élève, notamment en cas de changement d'établissement ;

- Gérer, le cas échéant, les assurances, incidents, plaintes ou situations nécessitant un suivi particulier ;
- Etc.

5. Fondement juridique ou base légale (la licéité)

L'Institut traite les données à caractère personnel sur la base de sa mission d'intérêt public en matière d'enseignement et de ses obligations légales.
Certains traitements peuvent aussi reposer sur l'intérêt légitime de l'établissement, notamment pour la sécurité et l'organisation scolaire, dans le respect des droits des personnes concernées.
Lorsque la loi l'exige, certains traitements reposent sur le consentement des responsables légaux, par exemple pour l'utilisation de l'image de l'élève.

6. Les organismes avec lesquels nous partageons vos données

Dans la mesure nécessaire à l'accomplissement de leurs missions respectives, les données peuvent être communiquées aux organismes suivants :

- La Fédération Wallonie-Bruxelles et les autorités compétentes, lorsque la loi ou la réglementation l'impose ;
- Le CPSE[4] centre de santé d'Alma (obligation légale) ;
- Le CPMS[5] libre 2 CPMS Centre d'Etterbeek **(**obligation légale) ;
- Pôle territorial[6] de Saint-Bernadette (mission d'intérêt public) ;
- L'établissement d'accueil, en cas de changement d'école ou lorsque la continuité de la scolarité l'exige ;
- C.I Assurances (déclaration et suivi accidents scolaires) ;
- Les prestataires techniques ou administratifs agissant pour le compte de l'Institut, tels que les fournisseurs de logiciels, plateformes ou services informatiques (ex. Scolares, Microsoft, …) ;
- Éventuellement, les services publics ou autorités compétentes en matière de protection de l'enfance, d'aide à la jeunesse ou de sécurité, lorsque la situation le requiert (ex. : SPJ[7], le SAJ[8], SAS[9], la police et les équipes mobiles).

7. Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne

Certaines données sont hébergées par Microsoft, société américaine, dans le cadre de l'utilisation de ses outils. En vertu de la décision de la Commission européenne, ce transfert est conforme au RGPD[10].

[4] Le service de Promotion de la Santé à l'Ecole – médecin scolaire.

[5] Le service Psycho-Médico-Social.

[6] La mission du Pôle territorial consiste à aider et accompagner les enfants à besoins spécifiques et leurs professeurs dans l'enseignement ordinaire.

[7] Le Service de la Protection de la Jeunesse.

[8] Le Service de l'Aide à la Jeunesse.

[9] Les Services d'Accrochage Scolaire (SAS) accompagne les jeunes en décrochage scolaire afin de leur permettre de retrouver le chemin de l'école.

[10] Le 10 juillet 2023, la Commission européenne a adopté une nouvelle décision d'adéquation concernant les États-Unis. Les transferts de données personnelles depuis l'UE vers certains organismes étatsuniens peuvent désormais s'effectuer librement, sans encadrement spécifique. La liste de ces organismes est gérée et publiée par le ministère américain du commerce.

8. Prise de décision automatisée

L'Institut ne prend pas de décision produisant des effets juridiques à l'égard de l'élève ou de ses responsables légaux sur la seule base d'un traitement automatisé[11].

9. Mesures techniques et organisationnelles

L'Institut met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données à caractère personnel. Ces mesures comprennent notamment la gestion des accès, la sécurisation des outils et infrastructures informatiques, la sensibilisation du personnel, ainsi que des procédures internes destinées à prévenir et à gérer les incidents.

10. Vos droits en tant que personne concernée

Vous disposez, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, de retrait du consentement et de réclamation auprès de l'autorité de contrôle. Pour exercer vos droits ou pour toute question concernant vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser à : p.malenga@basicplus.be

11. Notification d'une violation de données à caractère personnel

Une violation de données à caractère personnel est un incident de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Si vous constatez une situation susceptible d'affecter la confidentialité ou la sécurité de données à caractère personnel traitées par l'Institut, vous êtes invités à la signaler sans délai à la **direction** ou **au référent numérique**. Par exemple vous trouvez un dossier, un laptop ou un smartphone clairement identifié comme appartenant à un membre de notre personnel ; vous recevez un mail, un courrier qui ne vous est pas destiné, ou encore à la suite d'un défaut ou d'une erreur de paramétrage de nos applications, vous avez accès aux données ne vous concernant pas, vous êtes victime d'une attaque informatique telle que piratage de votre compte d'utilisateur scolaire, …

12. Réclamations

Si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la réglementation applicable, vous pouvez d'abord contacter l'Institut. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, notamment via contact@apd-gba.be.

13. Modifications de notre déclaration de protection des données

L'Institut peut mettre à jour la présente déclaration pour tenir compte de l'évolution de ses pratiques ou des exigences légales applicables. Nous vous invitons à consulter sa version la plus récente.

[11] La prise de décision automatisée a lieu lorsque des décisions sont prises à votre sujet par des moyens technologiques et sans aucune intervention humaine.